

Appel à candidature - FranceAgriMer

Organisme payeur de fonds européens et nationaux, FranceAgriMer met en œuvre des dispositifs de soutien aux filières agricoles et de la pêche, et gère des dispositifs de régulation des marchés. L'Établissement soutient également le développement à l'international du secteur agroalimentaire.

En outre, il assure un suivi des marchés et propose des expertises économiques permettant aux pouvoirs publics d'adapter leurs actions et aux opérateurs de chaque filière de gagner en compétitivité.

Enfin, il organise le dialogue et la concertation entre pouvoirs publics et professionnels des filières au sein de ses instances : conseil d'orientation, conseils spécialisés, commissions thématiques interfilières.

DIRECTION REGIONALE DE L'ALIMENTATION, DE L'AGRICULTURE, ET DE LA FORET
HAUTS DE FRANCE

Coordonnateur/rice des contrôles sur place des services territoriaux de Île de France / Hauts de France

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt/Service régional Franceagrimer

N° appel à candidature : 24781	Catégorie : indiquer : A
Cotation parcours professionnel : 2	Cotation Groupe RIFSEEP : 3 si corps des attachés d'administration 3 si corps des ingénieurs de l'agriculture et de l'environnement
Filière d'emploi : 7 - Économie et filières agricoles et agroalimentaires, gestion des aides	
Indiquer : Poste vacant	Localisation : Cité administrative – Lille BP 11118 – 59012 LILLE CEDEX

Conditions de recrutement :

Les agents fonctionnaires sont accueillis en Position Normale d'Activité (PNA) ou par la voie de détachement selon le statut d'origine. Les agents titulaires d'un CDI de droit public peuvent se voir proposer la portabilité de leur contrat de travail (en application des articles L332-2 et L 332-5). Les autres agents contractuels sont recrutés sous contrat de droit public d'une durée de 3 ans (en application Article L. 332-2 2° du Code Général de la FP) éventuellement reconductible. La rémunération est déterminée selon les expériences en lien avec le profil du poste à pourvoir.

Présentation de l'environnement professionnel :

Dans le cadre de la gestion des dispositifs publics de soutien nationaux et / ou communautaires européens et des activités de normalisation, des contrôles sur place sont réalisés tout au long de l'année par les Services Territoriaux de FranceAgriMer, placés au sein des Directions Régionales de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF).

Pour permettre la pleine réalisation des contrôles confiés à FranceAgriMer, il a été décidé de renforcer la coordination entre les équipes de contrôleurs de certaines régions. Cette coordination renforcée se traduit, pour plusieurs régions administratives, par la mise en œuvre de plans de contrôles interrégionaux transmis par le Service Contrôles et Normalisation de la Direction des Interventions.

C'est le cas des régions Île de France, Hauts de France.

Pour la parfaite réalisation des plans de contrôle à mener pour cette zone, un coordonnateur des contrôles sur place est désigné.

Il pourra à terme être appuyé par un adjoint si la région Normandie venait à être concernée par cette coordination inter-régionale.

Objectifs du poste

Sous l'autorité hiérarchique de son chef de service territorial, le coordonnateur des contrôles a la responsabilité de la bonne mise en œuvre de l'ensemble des contrôles qui lui sont confiés par la direction des interventions pour la zone de coordination.

Pour cela, le coordonnateur travaille en étroite collaboration avec sa hiérarchie et s'appuie sur les équipes de contrôleurs des régions de la zone de coordination, qu'il s'agisse de contrôleurs titulaires ou issus de recrutements temporaires.

Sous l'autorité de son chef de service territorial, il a également, en charge l'encadrement des contrôleurs de sa zone de coordination.

Au regard de l'organisation qu'il met en place pour la pleine réalisation des contrôles, il propose les formations pour les contrôleurs qu'il coordonne en lien notamment avec les préconisations du siège de l'établissement. Il en réfère systématiquement au chef du service territorial.

Sans préjudice des missions exercées au titre de son rôle de coordonnateur, il peut être amené à exercer d'autres missions au sein de son service territorial.

Missions et activités principales :

- Animer le réseau des contrôleurs des régions de la zone de coordination via notamment des réunions et la diffusion de tous les supports utiles dont les méthodologies de contrôle ;
- Contribuer au développement des compétences des agents, organiser le tutorat des nouveaux arrivants (titulaire ou contractuels) et veiller à l'harmonisation des pratiques ;
- Planifier les contrôles en fonction des échéances, des compétences des agents et des rotations des contrôleurs et arbitrer, en tant que de besoin, les priorités entre les différents contrôles ;
- Solliciter ou étudier les demandes d'entraides provenant du service contrôles et normalisation pour des missions en métropole ou dans les DOM et les organiser en lien avec les responsables hiérarchiques de la zone de coordination ;
- Assurer le suivi des activités via des tableaux de bords régionaux et interrégionaux et assurer le reporting auprès des chefs de services concernés ainsi qu'au niveau national (Service contrôles et normalisation) ;
- Assurer des contrôles et inspections, seul ou en binôme ;
- Organiser et assurer la supervision des contrôles sur place ;
- Participer aux réunions nationales et aux groupes de travail le cas échéant ;
- Participer aux missions d'audit internes ou externes (fournitures de données, accompagnement sur place, élaboration des réponses aux auditeurs) ;
- Assurer le suivi des équipements de protection individuels, pour les contrôleurs de sa région, en lien avec le Secrétariat général.

Relations fonctionnelles du poste :

- Au sein de FranceAgriMer : Service contrôles et normalisation, Services de FranceAgriMer et des DRAAF, chefs de services territoriaux.
- Entreprises concernées par les dispositifs à contrôler.
- Auditeurs internes et externes (CCCOP, Commission Européenne, Cour des comptes européenne ; Cour des comptes française...).

Compétences requises pour le poste :

Savoirs / Connaissances

Savoir-faire / Maîtrise

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • Principes généraux du droit • Réglementation applicable au secteur contrôlé (nationale et communautaire) • Méthodologie du contrôle et d'analyse des risques • Techniques des matières spécifiques contrôlées • Maîtrise des concepts d'analyse financière • Techniques de management et de communication | <ul style="list-style-type: none"> • Autonomie • Capacité à rendre compte • Capacité à animer et coordonner • Esprit d'initiative • Rigueur et adaptabilité • Analyse de documents de nature technique et juridique • Sens de l'organisation • Travailler en équipe et en réseau |
|--|--|

Diplôme – Expérience professionnelle

Une expérience des contrôles et du management serait appréciée.

Contraintes du poste :

Poste clé¹ :	Oui	Non
Poste à caractère sensible² :	Oui x	Non
Poste à privilèges³ :	Oui	Non

Personnes à contacter

Les candidatures doivent être adressées simultanément aux responsables du service territorial des Hauts-de-France :

- Laurine BOUTEILLER, Cheffe du Service Territorial de FranceAgriMer, DRAAF Hauts de France / Tél : 06.25.26.82.65 / laurine.bouteiller@franceagrimer.fr
- Mylène COROENNE, Cheffe du Service Territorial de FranceAgriMer adjointe / Tél : 03.22.33.55.80 / mylene.coroenne@agriculture.gouv.fr

Elles doivent également être adressées (en copie) à :

- Philippe LE FAUCHEUR, Chef du service des Ressources humaines / Tél : 01.73.30.24.00 /
- Tiphaine LELIEVRE, chargée d'études recrutement

mobilite@franceagrimer.fr – Tél. : 01 73 30 22 35

Conditions de travail

¹ Poste clé au regard de la qualité d'organisme payeur de l'établissement.

² Poste à caractère sensible au regard des conflits d'intérêts et de la lutte contre la fraude.

³ Poste à privilèges au regard de la certification SMSI de l'établissement.

L'établissement offre la possibilité de bénéficier du télétravail, sous certaines conditions d'éligibilité. Vous bénéficierez, dès votre arrivée, d'un tutorat pour accompagner votre prise de poste et d'un parcours de formation d'accueil. Vous aurez également accès au plan annuel de formation en fonction de vos besoins.

DATE LIMITE DE CANDIDATURE : lundi 29 avril 2024

Le dossier de candidature doit comporter :

- Une lettre de motivation,
- Un curriculum-Vitae,
- Pour les agents fonctionnaires indiquer le corps, grade et échelon.